



COMMUNE DE MELSHEIM

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 29 MARS 2016 À 20H30

Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur GUILLAUME Eric, Maire
13 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Pierre-Yves SCHAAL et Christelle KARCHER

Date de convocation : 23 mars 2016
Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance
Secrétaire de séance : André Wendling

DECISION

DÉLIBÉRATION 20160301

OBJET : MAITRISE D'ŒUVRE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de choisir un cabinet qui se verra confier la Maîtrise d'œuvre pour la 3^{ème} tranche de la rénovation de l'éclairage public.

Après délibération, le conseil municipal :

- décide de choisir comme Maître d'œuvre la société ECOTRAL S.A. dont le siège social est situé à STRASBOURG,
- approuve le **coût prévisionnel de la 3^{ème} tranche des travaux d'éclairage public pour un montant de 80900euros HT**
- dit que la convention a pour objet l'exécution par l'AMO, d'une mission d'assistance à maîtrise portant sur le renouvellement de l'éclairage public. Cette mission de l'AMO consiste à donner à la Commune un avis technique, administratif et financier. Dans le cadre de la Convention, l'AMO met à la disposition du Maître d'Ouvrage, ses compétences, son expérience et ses moyens spécialisés.

Les honoraires de l'AMO s'élèvent à H.T : 5900 €

Adopté à l'unanimité par 13 voix pour

Ont signé tous les membres présents ;
Pour extrait conforme le 4 avril 2016

Le Maire :



COMMUNE DE MELSHEIM

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 29 MARS 2016 À 20H30

Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur GUILLAUME Eric, Maire
13 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Pierre-Yves SCHAAL et Christelle KARCHER

Date de convocation : 23 mars 2016

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance

Secrétaire de séance : André Wendling

DECISION

DÉLIBÉRATION 20160302

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2015 ET BUDGET 2016

Le Budget 2015 présente

- un déficit d'investissement de 19 480.95 euros.
- un excédent de fonctionnement de 302 340.08 euros.

Affectation des résultats 2015:

A la section d'investissement :

art 1068 excédent de fonctionnement capitalisé = 19 480.95 euros

art 001 déficit d'investissement reporté 19 480.95 euros

A la section de fonctionnement :

art 002 = 282 859.13 euros

Le Conseil adopte le **budget 2016** comme suit :

A la section de fonctionnement : 553 479 euros en dépenses et recettes

A la section d'investissement : 348 455 euros en dépenses et recettes

Adopté à l'unanimité par 13 voix pour

Ont signé tous les membres présents ;
Pour extrait conforme le 4 avril 2016

Le Maire :



COMMUNE DE MELSHEIM

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 29 MARS 2016 À 20H30

Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur GUILLAUME Eric, Maire
13 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Pierre-Yves SCHAAL et Christelle KARCHER

Date de convocation : 23 mars 2016
Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance
Secrétaire de séance : André Wendling

DECISION

DÉLIBÉRATION 20160303

OBJET : TARIFICATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR LES SOIRÉES « Carnets de voyage »

Sur proposition de M. le Maire, le conseil Municipal décide :

- De demander à l'organisateur des soirées « Carnets de Voyage » un **forfait de 500 euros** correspondant à la mise à disposition de la Salle des Fêtes pour les soirées-projection organisées entre novembre 2015 et mars 2016.

Adopté à l'unanimité par 13 voix pour

DIVERS

Concernant la Salle des Fêtes : certains radiateurs sont hors d'usage et des volets roulants sont abimés. Aucun investissement n'étant prévu pour la salle des fêtes dans le budget 2016, les éléments défectueux seront réparés.

Concernant le site web de la commune de Melsheim : pour des raisons techniques, la mise à jour du site officiel actuel <http://melsheim.payszorn.com/> s'avère difficile. Il a donc été décidé de réduire ce site à une page d'accueil, avec les coordonnées et les horaires d'ouverture de la mairie.

Pour rappel, le site <http://www.melsheim.fr/> mis en place par le Comité des Fêtes annonce toutes les animations organisées à Melsheim.

Ont signé tous les membres présents ;
Pour extrait conforme le 4 avril 2016

Le Maire :



COMMUNE DE MELSHEIM

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 29 MARS 2016 À 20H30

Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur GUILLAUME Eric, Maire
13 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Pierre-Yves SCHAAL et Christelle KARCHER

Date de convocation : 23 mars 2016

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance

Secrétaire de séance : André Wendling

DECISION

Concernant l'éclairage Public : La 3^{ème} tranche des travaux de rénovation de l'éclairage public ne sera démarrée qu'à condition d'obtenir les subventions sollicitées (les travaux de lutte contre les coulées d'eaux boueuses étant prioritaire).

Séance close à 22 h 30

Ont signé tous les membres présents ;
Pour extrait conforme le 4 avril 2016

Le Maire :